

Droit du travail, des contrats et du logiciel



En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Le droit du numérique est spécifique aux nouvelles technologies et vise à répondre aux enjeux juridiques de la numérisation. Il trouve à s'appliquer dans différents domaines.

Objectifs

L'objectif de ce module est de sensibiliser les étudiants aux problématiques juridiques qu'ils seront amenés à rencontrer dans le cadre de leur activité professionnelle, leur faire prendre conscience des droits dont ils peuvent se prévaloir lors du développement d'une application numérique mais aussi des obligations à respecter.

Heures d'enseignement

Droit du travail, des contrats et du logiciel - CM

Cours Magistral

18h

Plan du cours

La propriété intellectuelle dans les projets numériques, la protection du logiciel, le logiciel libre, la réglementation sur le traitement des données personnelles

Infos pratiques

Lieux

› Le Bourget-du-Lac (73)

Campus

› Le Bourget-du-Lac / campus Savoie Technolac